

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2008-11-2

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 11 mars 2013 le **règlement numéro 2008-11-2 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 2008-11;**
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- Le règlement numéro 2008-11-2 entre en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et au *Code municipal du Québec*, soit à la date de la présente.

Donné à Baie-des-Sables, ce 20 mars 2013.

Adam Coulombe, g.m.a.

Directeur général et secrétaire-trésorier